



## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 24 octobre 2015 à la Maison des Associations à Grans

### CONSEIL D'ADMINISTRATION ELARGI DU 24/10/2015

## SOMMAIRE

<b>1.BUDGET.....</b>	<b>2</b>
<b>2.LES RENCONTRES 2016.....</b>	<b>3</b>
<b>a.Organisation Materielle.....</b>	<b>3</b>
<b>b. Aspects techniques.....</b>	<b>4</b>
<b>3.JUMELAGE.....</b>	<b>4</b>
<b>4.ATOUT SUD.....</b>	<b>5</b>
<b>5.ADHESIONS.....</b>	<b>5</b>
<b>6.TOUR DE TABLE.....</b>	<b>5</b>
<b>7.UNICA.....</b>	<b>7</b>
<b>8. DIVERS.....</b>	<b>8</b>
<b>b.Politique de la ville.....</b>	<b>8</b>
<b>c.Achat de projecteur vidéo Full HD.....</b>	<b>8</b>
<b>c. Cotisations à - 50%.....</b>	<b>8</b>
<b>d. Modification du règlement intérieur.....</b>	<b>9</b>

**Etaient présents :** Claude Kies (Fos-sur-Mer), Alain Boyer (Amis du festival CDLV Ventabren), Daniel Caracci (Velaux), Gilles Monnot (Montpellier), Jeanne Glass (ACC Crapone Salon), Georges Culpin (Gard-Média), Jean-Pierre Droillard (CCCCannes), Guy Lombardi (Ciné-Travelling Marseille), Jean Luce (Vidéo Energie Nîmes), Janou Becker (Velaux) Guy Capuano (ACC Crapone Salon), Jean-Baptiste Miquelle (Boulouris), Laurent Becker (Velaux)

**Etaient excusés :** Albert Peiffer (UAICF Sète), Gérard Mougini (Mougins) et Michael Snurawa (Apt Vidéo).

**Préambule :** Afin de faciliter la lecture du compte-rendu, les notes des chapitres ne sont pas forcément dans l'ordre chronologique, mais ont été quelquefois regroupées et donc déplacées.



## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 24 octobre 2015 à la Maison des Associations à Grans

Ouverture de la séance à 10 H 00 par le président **Alain Boyer** qui nous précise que La priorité du CA est le budget, puis le débriefing des rencontres 2015 et la préparation des rencontres 2016, sujets qui sont toujours traités en priorité le matin. Si nous avons bien avancé sur ce sujet en fin de matinée nous pourrions parler de la **Macédoine**.

### 1. BUDGET

**Alain Boyer** nous fait un petit rappel de ses péripéties budgétaires avec les Amis du Festival, ce qui impacte forcément le budget de l'**UMCV**.

Le budget 2015 des Amis était compromis car la **CPA** ne voulait pas payer la subvention à Ventabren parce que certaines infrastructures n'avaient été pas réalisées.

La subvention 2015 avait été refusée avec en plus une demande de remboursement de la subvention 2014.

Les amis réalisent tous les ans une action qui était payée mais là aussi il y avait un problème de subvention, d'où encore un manque à gagner de 1 200 €

Coté **UMCV**, l'opération 50 % sur les nouvelles cotisations a coûté plus que prévu suite à un mauvais calcul mais selon **Claude Kies**, les comptes sont équilibrés au 24 octobre 2015. Voici l'état de nos liquidités :

Désignation	Au 31/12/2013	Au 31/12/2014	Au 23/10/2015
Compte-courant La Poste	345 €	166 €	247 €
Livret La Poste	4 990 €	5 048 €	5 048 €
<b>Totaux</b>	<b>5 335 €</b>	<b>5 214 €</b>	<b>5 295 €</b>

Tout ceci explique les difficultés que nous avons à prendre en charge les dépenses du déplacement des **Becker** en **Macédoine**.

Depuis, **Alain Boyer** a revu le maire et a pu obtenir une subvention de 900 €. Pour le film de l'école, il a pu obtenir également 500 €.

Ensuite, la **CPA** ne demandait plus le remboursement de 2014, mais ne donnait toujours pas la subvention de 2015. Finalement, tout s'est arrangé et la **CPA** les 2 000 € de la subvention 2015. Mais attention, elle doit être dépensée en 2015.

En caisse, les amis ont 10 000 €. On peut donc rembourser les **Becker** pour 479,77 €.



## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 24 octobre 2015 à la Maison des Associations à Grans

**Cette option est mis au vote et acceptée à l'unanimité.**

### 2. LES RENCONTRES 2016

#### A. Organisation Materielle

Les rencontres 2016 auront lieu les **Vendredi 22 et samedi 23 avril 2016** à Ventabren.

La date limite de réception des films est fixée au jeudi 31 mars. Les films doivent être envoyés à **Alain Boyer** sur support numérique, comme l'an passé. Mais attention, date limite ne veut pas dire d'envoyer le film le dernier jour. Afin de faciliter les travaux de préparation, nous vous demandons d'envoyer vos films dès qu'ils sont prêts.

Le tirage au sort de l'ordre de passage des films sera effectué le samedi 2 avril 2016 au domicile de **Claude Kies**, qui assure la réalisation du programme du festival.

Le jury est constitué de :

- Le président du Jury est **Charles Ritter**, président de la 1ère région
- 1 membre de la mairie de **Ventabren**
- **Michel Sciara**, ancien président du club d'Istres (GEPI) qui a été contacté par Alain Boyer mais dont la participation n'est pas confirmée à ce jour.
- 2 membres de clubs **UMCV**, des jeunes éventuellement qui devraient être proposés de préférence par des clubs qui n'ont pas encore participé aux Jury.

La mairie accepte de prendre en charge le déplacement du meilleur jeune réalisateur de **Vichy**, comme en 2015.

En 2015, la restauration de "Plus belle la vie" avait été appréciée. Il est décidé de les recontacter. Rappelons que les repas étaient facturés 35 € mais vendus 30 € pour le repas de gala, et facturé 17 € mais vendu 18 € pour le repas de midi (une paëlla), et qu'il y avait une formule à 42 € pour les 2 repas de midi et du soir. La différence entre le prix facturé et le prix vendu est prise en charge par l'organisation. Il est décidé de rester sur ces bases pour 2016, sachant que les prix peuvent évoluer.

Les repas du Jury sont pris en charge par l'organisation.

La buvette est prise en charge par Salon. Suite au problème de la cafetière de Ventabren, il sera plus sage de prévoir des cafetières classiques et des thermos.

Le Prix du public est reconduit. C'est **Claude Kies** qui le gère.



## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 24 octobre 2015 à la Maison des Associations à Grans

La soirée 2015 avait été animée musicalement et visuellement par **Claude Kies** avec une projection de films "**SCOPITONE**", l'ancêtre 16 mm des clips. Si on ne trouve pas autre chose, **Claude Kies** pourra reconduire le même principe, avec des films différents, bien entendu.

### b. Aspects techniques

Nous avons connu en 2015 un gros problème de décalage du son. Cela peut venir du matériel mais aussi du format. **Daniel Caracci** dit qu'il a vécu cela dans d'autres festivals. Même au dernier national de Vichy il y a eu des décalages.

**Jean Luce** évoque la saturation du disque dur et la fragmentation.

Il est proposé de revoir éventuellement le système de timing de la projection avec la bande annonce qui a une musique trop forte. Envisager peut-être l'utilisation d'une passerelle multimédia de lecture qui éviterait les décalages sons.

L'Unica a remis une médaille à **Daniel Caracci** qui devait être remise sur la scène à Vichy.

**Alain Boyer** nous parle du logiciel Power Director

### 3. JUMELAGE

**Alain Boyer** rappelle brièvement l'historique de la démarche qui avait été initiée par **Daniel Caracci**. Actuellement, il y a un concours de scénario (avec un prix de 500 €)

La **Macédoine** est en train de réaliser un film sur le sujet.

En 2015, **Laurent et Janou Becker** ont représenté la région au concours organisé par la macédoine. **Laurent Becker** commente sa visite. Découverte des Balkans avec quelques péripéties. Le ferry prévu a été annulé. **Mitze** a prêté son appartement, mais il n'était pas présent. Mais ils ont été bien reçus.

Les films avaient déjà été sélectionnés préalablement et la projection n'a duré qu'une heure. Les films de l'**UMCV** devaient être présentés ensuite, mais, à la dernière minute, la projection a été déplacée au lendemain. Hélas, le lendemain, il n'y a eu que 4 personnes présentes. La projection a eu lieu tout de même. Certes le jumelage se met en place avec la difficulté liée à la langue, mais il y a eu clairement un problème de communication.



## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 24 octobre 2015 à la Maison des Associations à Grans

**Janou Becker** nous remet le diplôme qu'ils ont reçu de la **Macédoine**.

### 4. ATOUT SUD

**Janou Becker** déplore que l'Atout Sud ne tourne plus. C'est le désert au niveau des infos. Elle nous annonce sa démission de la réalisation d'Atout-Sud.

**Alain Boyer** veut que Atout Sud continue d'exister, car c'est une revue qui est notre vitrine et qui est attendue et appréciée à l'extérieur de la région.

Il nous faut donc trouver un ou une remplaçante pour cette tâche qui est un peu ingrate, car il faut souvent insister pour obtenir des informations.

### 5. ADHESIONS

**Alain Boyer** nous expose le changement qui a été voté par la FFCV :

Pour 2016, la cotisation annuelle d'un atelier restera inchangée, elle sera fixée à 15 €. Il est demandé à chacun des membres 34 € (50 € pour les couples et 12 € pour les moins de 20 ans). Conformément aux statuts de la FFCV, dès lors que l'atelier adhère à la FFCV, tous ses membres deviennent adhérents en acquittant sa cotisation personnelle. L'atelier doit donc acquitter à la FFCV 15 € plus une somme correspondant au nombre de membres multiplié par 34 €. A titre d'exemple, un atelier de 10 membres, sans tarif particulier (jeune, couple) doit régler à la FFCV une cotisation globale de 355 € (340 €+15€).

Pour les petits ateliers de moins de 5 adhérents, ils devront régler globalement à la FFCV : 100 € pour deux adhérents, 150 pour 3 et 200 pour 4. L'inscription individuelle est portée à 50€.

**Jean-Baptiste Miquelle** préconise une plus forte cotisation club.

**Alain Boyer** n'est pas d'accord, car cela va pénaliser les petits clubs.

### 6. TOUR DE TABLE

**Boulouris** : Pour attirer des membres, **Jean-Baptiste Miquelle** essaie de les attirer par le biais de la photo.



## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 24 octobre 2015 à la Maison des Associations à Grans

**Alain Boyer** demande qu'est ce qu'il pourrait faire remonter à la FFCV pour inciter les clubs à déclarer tous leurs membres ?

**Cannes** : Pour **Jean-Pierre Droillard**, la marge de manoeuvre est faible. Dans son club multi activités de 115 membres il a du mal à trouver 5 membres vidéastes. Il est contraint de rajouter sa femme

**Montpellier** : **Gilles Monnot** pense qu'il faudrait parler de que la FFCV apporte plutôt que du prix de la cotisation.

**Alain Boyer** n'est pas d'accord et explique que la fédé c'est l'auberge espagnole. Le rôle de la fédé est de rapprocher les clubs et de les représenter au niveau national. C'est aussi un état d'esprit. Si les clubs restent seuls ils sont condamnés à plus ou moins brève échéance..

**Gilles Monnot** dit que les clubs attendent de la formation.

**Alain boyer** attend des clubs qu'ils expriment leurs besoins en matière de formaussion, mais il faut que les clubs suivent après. Il rappelle le problème rencontré lors d'une formation récente où on arrivait pas à remplir le stage pourtant très demandé.

**Gilles Monnot** essaie de faire du tutoriat sur les différentes techniques, avec des formations à la carte.

**Alain Boyer** rappelle l'existence des tutoriaux de formation qui sont disponibles sur le net il suffit de se connecter directement sur le site de la **FFCV** ou indirectement sur le site de l'**UMCV** puis de cliquer sur l'onglet **FFCV** en haut de la page d'accueil.

**Gilles Monnot** aimerait que le contenu des formations soit plus explicite, car souvent, le tutoriel téléchargé ne correspond pas à l'attente.

**Alain Boyer** déplore le manque de formation pédagogique, alors qu'il y a des besoins.

**Nîmes** : **Jean Luce** nous dit que l'effectif ne bouge pas. On est 38 actuellement. On a beaucoup de retraités mais on essaie de faire venir des jeunes. Beaucoup de membres font de la vidéo familiale et la Fédé ne les intéressent pas. On devrait pouvoir présenter 4 à 5 films au prochain régional. Alain parle d'une expérience perso. Il avait vu des jeunes filmer. Il leur a demandé s'ils seraient intéressés par la fédé. La réponse était , cela paie ?

**Salon** : On a du mal à recruter, d'après **Guy Capuano**. On a fait un film qui a réuni pas mal de monde, environ 40 personnes. On a des travaux avec un jumelage sur la Roumanie. C'était un besoin humanitaire au début, mais il y a eu des suites. On a



## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 24 octobre 2015 à la Maison des Associations à Grans

un projet de fiction sur le monastère de Beauregard à Orgon. On a fait un petit film dans une école qui a démarré par une initiation, et qui a continué avec un petit scénario.

**Georges Culpin** demande comment on fait pour entrer dans une école. Salon s'est fait connaître dans le cadre d'une semaine du cinéma organisée par l'école. L'idéal est de sympathiser avec un professeur. Sinon, il y a les centres sociaux, hors éducation nationale. Georges nous parle des **FRACAS**. Georges s'interroge sur l'effectif qui est de 5 aujourd'hui et qui sera de 2 l'an prochain.

**Velaux** : Il y a une dizaine d'adhérents. Il y a un film en cours.

**Fos sur Mer** : **Claude Kies** dit que le club vidéo est quasiment mort. Il survit grâce à sa fusion avec le club photo. Il y a 2 membres qui produisent presque régulièrement 2 films par an. C'est un club entreprises qui ne peut accepter des membres extérieurs, mais qui est boudé par le personnel malgré une situation intéressante avec des locaux gratuits dédiés et une subvention du CE.

**Gilles Monnot** : On est 20 cette année, mais on est en perte de vitesse. On fait surtout des films individuels, mais on essaie de faire du film collectif. On a recensé les compétences du club qui vont nous permettre de faire de la formation interne. On va organiser une projection avec Nîmes et Velaux. On a un site internet qu'on essaie de faire vivre : [camap.fr](http://camap.fr)

Jean-Pierre Droillard fait également la promotion de son site internet [cannes4C.com](http://cannes4C.com) qu'il nous demande de consulter

## 7. UNICA

**Jeanne Glass** nous parle de l'**Unica 2015** qui s'est déroulé à St-Petersburg et qui s'est bien passé. La délégation française a glané presque tous les prix et notamment notre région avec "**La vie de Luc**" de **Daniel Caracci** qui a remporté une **médaille d'Or** ainsi que le prix spécial du meilleur documentaire.

La médaille de l'**Unica** pour l'année 2015, mise à la disposition de la délégation française, a été remise à **Alain Boyer**, Président de l'**UMCV** pour sa contribution à la promotion du cinéma non professionnel. Elle récompense entre autres l'action sur le jumelage avec la **Macédoine** et **Alain Boyer** a remercié tous les acteurs de la région et d'ailleurs pour leur contribution.



## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 24 octobre 2015 à la Maison des Associations à Grans

L'**Unica 2016** aura lieu en Roumanie à Suceava. La Roumanie est tellement contente de recevoir l'Unica que de gros efforts sont faits au niveau de la réception des jeunes. Cela se trouve dans les Karpates et c'est très joli.

L'**Unica 2017** aura lieu en Allemagne à Dortmund, l'**Unica 2018** en Tchéquie, et l'**Unica 2019** en Hollande.

### 8. DIVERS

#### B. Politique de la ville

**Alain Boyer** préside le Conseil citoyen de son quartier. Au cours d'une réunion avec des responsables de la ville, il a fait une présentation de l'UMCV. Il a été contacté par une responsable de la politique de la ville qui lui a dit qu'elle était intéressée. Alain Boyer a préparé un projet sur deux établissements dans lequel l'UMCV ferait un travail dans des centres sociaux en tant qu'assistance technique et pourrait récupérer un budget de 5 000 €. Cela est donc un film de commande dans lequel il faudra rester dans le thème de la citoyenneté au sens général du terme. Concrètement on est pas totalement libre mais on a une grande marge de manœuvre.

Cela va évidemment passer par une petite aide à demander aux clubs de proximité. Ventabren a embauché une spécialiste vidéo et donc La Marelle est autonome en réalisation vidéo. Un film sera présenté au festival

**Alain Boyer** demande l'accord du CA pour continuer et concrétiser dans cette voie, dans l'intérêt de l'UMCV.

**L'accord est donné à l'unanimité.**

#### C. Achat de projecteur vidéo Full HD

Il est prévu d'acquérir un projecteur vidéo de dernière génération afin de régler le problème du son et aussi d'avoir une bonne luminosité. La proposition est soumise au vote et l'accord est donné à l'unanimité.

#### c. Cotisations à - 50%



## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 24 octobre 2015 à la Maison des Associations à Grans

Alain Boyer demande si on continue la formule. Daniel Caracci demande si cela a servi. Alain Boyer dit que oui. Cela a fait 23 adhérents de plus qui ont souscrit. Mais il y avait eu une erreur de calcul car le remboursement aurait du être sur le retour de la **FFCV** et non sur la cotisation versée. On continue mais c'est avec une réduction de 25 % des 34 € individuel. Ainsi, **l'UMCV** restitue la part versée par la **FFCV**.

### d. Modification du règlement intérieur

Modification de l'article 2.8 Rôle du président du Jury.

Suite à des petits problèmes rencontrés en 2015, il est proposé de rajouter le texte suivant : "Le président du Jury rappelle l'importance du secret des débats, des méthodes de travail, des accords ou désaccords au sein du Jury."

**L'accord est donné à l'unanimité**

**La séance est levée à 16 H 00.**